

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Usage des drones : ce qu'en pensent les gens

Neuchâtel, le 22 mars 2016. La population voit d'un bien meilleur œil l'usage des drones par la police ou l'armée que leur utilisation à des fins commerciales ou récréatives. C'est l'un des résultats du sondage réalisé par le professeur Francisco Klauser et la doctorante Silvana Pedrozo de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel (UniNE). L'enquête porte sur la perception des drones par la population vue sous l'angle des sciences sociales, une première du genre.

Rien qu'en Suisse, on estime à environ 22'000 le nombre de drones à usage public ou privé. La prolifération de ces engins volants offre des possibilités accrues de surveillance et de contrôle, suscitant des questions allant du devenir de la sphère privée jusqu'au risque de terrorisme.

« C'est la première fois au niveau mondial qu'une enquête s'intéresse à l'acceptabilité sociale des drones, souligne Francisco Klauser. La donnée est claire : pour 87% des gens interrogés, les drones sont effectivement perçus comme des caméras de surveillance mobiles, une même majorité revendiquant le droit d'informer les gens lorsqu'ils sont observés par des drones. »

De cette enquête ressort une critique très nette des drones commerciaux qui dérangent près de deux personnes sur trois. Et cela, même si 57% des gens interrogés considèrent que ce marché est appelé à se développer. La même proportion craint les accidents liés à ces engins, tandis que 72% des avis récoltés approuveraient leur interdiction à toute observation des espaces publics.

Pour ce qui est des drones de loisirs, plus de 81% des personnes interrogées ne comptent pas en acheter, c'est dire le peu d'intérêt qu'ils suscitent réellement, avec une personne sur trois désirant même les interdire. Une méfiance que l'on retrouve dans les 68% de la population qui a peur de les voir impliqués dans des actes terroristes, alors que plus de la moitié des avis recueillis redoute les accidents qu'ils pourraient provoquer.

Cependant, sitôt qu'ils sont contrôlés par la police ou l'armée, les drones ont meilleure presse. Car nos autorités ont la responsabilité de protéger la population et l'usage de ces engins s'inscrit dans cette optique. Les drones peuvent apporter leur aide dans les affaires de cambriolages, de transport de substances illicites, de recherche de personnes, de surveillance de grands événements.

Cette compréhension vis-à-vis des besoins des autorités reste cependant à nuancer, souligne Silvana Pedrozo. « Si la moitié des répondants est favorable à l'achat de nouveaux drones par l'Armée suisse, le fait que de nouveaux drones militaires puissent être armés pose problème pour 60% des personnes interrogées, tout comme la décision de les acheter à Israël. Ce dernier point recueille 44% d'avis critiques, contre 28% qui n'y voient aucun inconvénient. »

Le sondage a été mené auprès de 3000 habitants du canton de Neuchâtel. Le questionnaire a été conçu avec l'appui d'étudiants en master de géographie de l'UniNE. Les résultats de cette enquête sont révélés en marge d'un vaste projet de trois ans annoncé en octobre 2015 et qui débute ce mois-ci son activité à l'UniNE. Soutenu par le Fonds national suisse (FNS), le projet *Power and Space in the Drone Age* a pour objectif d'évaluer sous l'angle des sciences sociales les chances et les risques liés à l'usage des drones civils en Suisse.

En savoir plus:

Programme de recherche sur les drones à Neuchâtel :

http://www2.unine.ch/geographie/lang/fr/drones_pouvoir_et_espace_aerien

Contacts :

Prof. Francisco Klauser, Institut de géographie,

Tél. +41 32 718 16 79 / + 41 79 718 80 84 ; francisco.klauser@unine.ch

Silvana Pedrozo, doctorante, Institut de géographie,

Tél. + 41 32 718 17 93 / +41 79 387 87 42 ; silvana.pedrozo@unine.ch